Chapitre 1

Éléments de cadrage

Principaux traits de l'industrie auvergnate L'Auvergne conserve son caractère industriel malgré la baisse de l'emploi					
Caractéristiques de l'emploi salarié industriel Une main-d'œuvre ouvrière, plutôt âgée et masculine	9				

Principaux traits de l'industrie auvergnate L'Auvergne conserve son caractère industriel malgré la baisse de l'emploi

epuis le début du siècle, l'industrie a perdu un cinquième de ses salariés, en Auvergne comme en France. Ce secteur reste toutefois un pilier de l'économie de la région : en 2012, il y crée 5,8 milliards d'euros de richesse, soit 18,5 % de la valeur ajoutée régionale. Il concentre également 18,4 % des emplois salariés, soit 4,5 points de plus qu'en moyenne nationale. Si le caoutchouc reste l'activité emblématique de l'industrie auvergnate, la métallurgie est le premier employeur. La plasturgie et le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » sont également nettement plus présents qu'au niveau national.

Un tiers de l'emploi industriel est concentré dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, notamment grâce à l'implantation de plusieurs établissements Michelin. Toutefois, c'est dans le quart sud-est de la région que la part de l'industrie dans l'emploi salarié est la plus élevée.

Avec 78 800 salariés au 31 décembre 2012, l'industrie représente 18,4 % de l'emploi salarié régional soit 4,5 points de plus qu'en France métropolitaine (figure 1). L'Auvergne fait ainsi partie du peloton de tête des régions les plus industrielles, dont seule la Franche-Comté se démarque nettement (23,6 %). L'Auvergne totalise ainsi 2,6 % des emplois industriels nationaux.

De 2000 à 2012, l'industrie métropolitaine a perdu 21 % de ses effectifs (figure 2). L'emploi industriel auvergnat a diminué dans les mêmes proportions. Les régions du nord-est ont connu une baisse plus marquée. Celles de l'Ouest et du Sud ont moins souffert

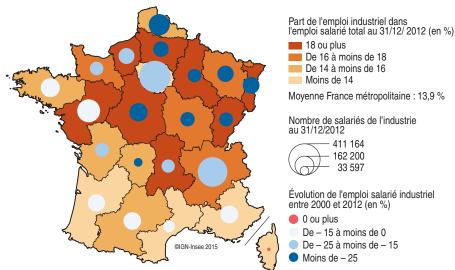
Sur la même période, l'emploi salarié métropolitain a légèrement progressé : le poids de l'industrie est donc en recul. La hausse de l'emploi étant plus faible en Auvergne qu'au niveau national, le poids de l'industrie a moins diminué dans la région.

Le caoutchouc et la métallurgie façonnent l'identité de l'industrie auvergnate

En Auvergne comme en France, neuf salariés industriels sur dix travaillent dans l'industrie manufacturière (Annexes). En son sein, trois secteurs concentrent près de la moitié de la main-d'œuvre. Aux deux échelons géographiques, la métallurgie et l'agroalimentaire appartiennent à ce trio de tête (figure 3). En revanche, en Auvergne, contrairement au niveau national, le secteur « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements » n'en fait pas partie. Il est remplacé par la fabrication de produits en caoutchouc, spécialité régionale. Avec 10 900 salariés, cette activité est dix fois plus présente en

1 L'Auvergne parmi les régions les plus industrialisées

Effectifs salariés de l'industrie, poids dans l'emploi salarié total et évolution de l'emploi industriel par région française



Note de lecture : Au 31 décembre 2012, l'Auvergne emploie 78 800 salariés dans l'industrie, soit 18,4 % de l'emploi salarié total régional. Entre 2000 et 2012, l'emploi salarié industriel y a baissé de 20,2 %. Sources : Insee, Clap 2012, Estimations d'emploi.

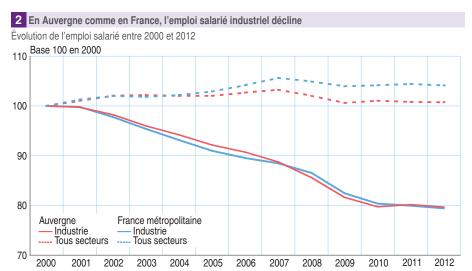
Auvergne qu'en moyenne nationale. La région accueille à elle seule un quart des effectifs métropolitains du secteur. Elle héberge en particulier le centre de décision du groupe Michelin.

La plasturgie est aussi largement surreprésentée dans la région, en raison notamment d'une implantation très importante dans la zone d'emploi d'Yssingeaux (partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne) qui accueille 43 % des effectifs régionaux. Premier secteur industriel avec plus de 14 000 salariés, la métallurgie reste également caractéristique de l'Auvergne, malgré une baisse marquée de ses effectifs (- 30% entre 2000 et 2012 contre - 24 % à l'échelon national). Trois activités, employant chacune plus d'un millier de personnes, sont nettement surreprésentées : la métallurgie de l'aluminium avec un établissement Constellium à Issoire, la sidérurgie

avec Aubert et Duval aux Ancizes notamment, ainsi que la forge, l'estampage et le matriçage. De nombreuses autres activités métallurgiques de moindre effectif sont également très présentes, telle la coutellerie, activité emblématique de la ville de Thiers.

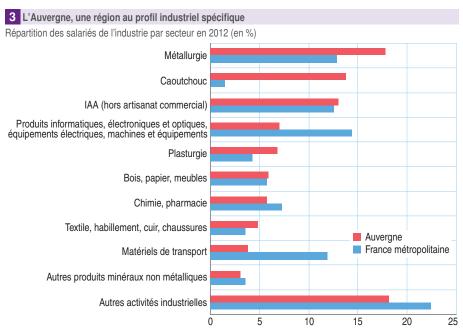
Le secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure » se distingue aussi en Auvergne par une spécialisation dans la maroquinerie de luxe et dans les textiles techniques.

À l'inverse, la fabrication de matériel de transport est largement sous-représentée en Auvergne. Ainsi, ce secteur, qui fait partie des quatre premiers secteurs de l'industrie manufacturière métropolitaine, n'occupe que le 9° rang dans la région. Toutefois, une activité fait figure d'exception : la fabrication d'équipements automobiles, très présente en Auvergne.



Note de lecture : De 2000 à 2012, en Auvergne, l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs a augmenté de 0,7 %, contre 4,1 % en France métropolitaine.

Source: Insee, Estimations d'emploi.



Note de lecture : En 2012 en Auvergne, les salariés de la plasturgie représentent 6,8 % de l'ensemble des salariés de l'industrie, contre 4,3 % en France métropolitaine.

Source : Insee, Clap 2012.

De même, la « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements », premier secteur de l'industrie manufacturière métropolitaine, se situe seulement au quatrième rang en Auvergne. En effet, le poids de ce secteur y est deux fois moindre qu'à l'échelon national. Toutefois, une activité se démarque par une forte présence régionale : la fabrication d'équipements d'aide à la navigation, avec un grand établissement de la Sagem défense sécurité localisé à Domérat.

Le secteur « Chimie, pharmacie » est globalement moins présent en Auvergne qu'au niveau métropolitain. Cependant, si l'industrie chimique auvergnate est peu développée, c'est le contraire pour l'industrie pharmaceutique. Le poids des autres secteurs dans l'industrie manufacturière est proche en Auvergne et en France métropolitaine. L'agroalimentaire (hors artisanat commercial) emploie 10 300 salariés dans la région. Il se situe ainsi au troisième rang des secteurs de l'industrie manufacturière. Ses activités dominantes, la transformation des viandes, la fabrication de produits laitiers et l'industrie des eaux de table (avec notamment la Société des eaux de Volvic), reflètent les activités agricoles et les atouts de la région en ressources naturelles.

Au sein du secteur « Bois, papier, meubles », les activités de sciage et de rabotage du bois, de fabrication de cartons ondulés et de meubles de cuisine sont particulièrement développées en Auvergne. Enfin, la spécificité du secteur auvergnat « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » réside dans l'importance de la production de matières minérales isolantes, avec la présence d'un grand établissement de l'entreprise Rockwool France SAS à Saint-Éloy-les-Mines.

La zone d'emploi de Clermont-Ferrand concentre un tiers de l'industrie auvergnate

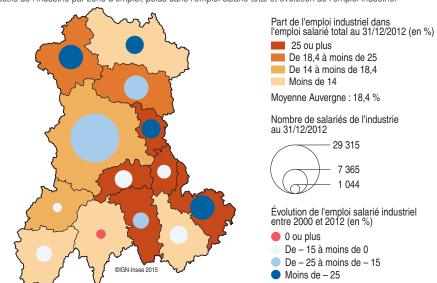
Si l'Auvergne peut être qualifiée de région industrielle, le poids de ce secteur n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du territoire (figure 4). Alors que certaines zones d'emploi apparaissent comme fortement industrielles, d'autres à l'inverse le sont nettement moins.

Ainsi, dans cinq zones d'emploi, l'industrie représente plus du quart de l'emploi salarié total. Ce poids culmine à 38 % dans la zone d'Ambert. Celle-ci bénéficie de la présence à Vertolaye d'un établissement du groupe Sanofi, qui concentre un tiers de l'emploi industriel de la zone en 2012. La zone d'emploi d'Yssingeaux est surtout marquée par l'importance de la plasturgie : elle est l'une des premières zones françaises sur ce secteur, en effectifs comme en part. L'activité de fabrication de textiles techniques est également caractéristique de cette zone. Celle d'Issoire concentre la métallurgie de l'aluminium, en amont des filières automobile et aéronautique. Ce secteur et celui de la « Fabrication de matériels de transport » représentent la quasi-totalité de l'industrie manufacturière locale. La zone de Brioude, limitrophe de celle d'Issoire, présente aussi une nette spécialisation dans la fabrication de matériels de transport, avec également un établissement Valéo. Enfin, la zone de Thiers se démarque par une implantation historique de la coutellerie : elle abrite la moitié des effectifs nationaux du secteur.

À Montluçon et Vichy, l'industrie est plus présente qu'en moyenne régionale. Mais ces deux territoires ne figurent pas pour autant en tête des zones d'emploi auvergnates. La zone de Montluçon se distingue, outre par sa métallurgie, par la présence d'un établissement Sagem défense sécurité qui produit des équipements d'aide à la navigation. Dans la zone de Vichy, l'industrie de la viande participe à la surreprésentation des IAA. L'implantation de deux grands établissements de maroquinerie de luxe (Société des ateliers Louis Vuitton et Sofama) explique, quant à elle, la forte surreprésentation du secteur « Textiles, habillement, cuir, chaussure ».

4 Le quart sud-est auvergnat toujours très industrialisé

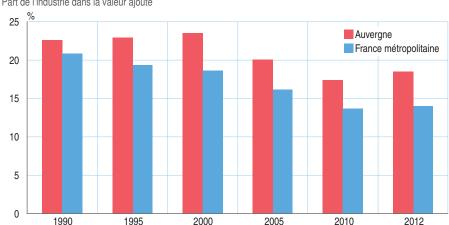
Effectifs de l'industrie par zone d'emploi, poids dans l'emploi salarié total et évolution de l'emploi industriel



Note de lecture : Au 31 décembre 2012, la zone d'emploi de Saint-Flour abrite 1 100 salariés dans l'industrie, soit 12,6 % de l'emploi salarié total de la zone. Entre 2000 et 2012, l'emploi salarié industriel y a augmenté de 7,6 %. Sources: Insee, Clap 2012, Estimations d'emploi.

5 Le poids de l'industrie dans la richesse créée en diminution

Part de l'industrie dans la valeur ajouté



Note de lecture : En 1990, en Auvergne, l'industrie représentait 23 % de la valeur ajoutée régionale. Source : Insee, Comptes régionaux base 2010.

La zone d'emploi de Clermont-Ferrand, capitale auvergnate, regroupe à elle seule 29 300 salariés de l'industrie, soit 37 % du total régional. Cependant, ce secteur ne représente que 15 % de l'emploi salarié de la zone, soit trois points de moins qu'en moyenne régionale. Cette présence de l'industrie doit beaucoup au secteur du caoutchouc avec notamment l'implantation d'établissements Michelin et dans une moindre mesure de Trelleborg à Clermont-Ferrand et de Goodyear Dunlop à Riom. Toutefois, le secteur du caoutchouc n'est pas exclusivement concentré dans la zone clermontoise : Goodyear Dunlop est ainsi également présent à Montluçon et Michelin à Blavozy.

Dans les zones d'emploi du Cantal ainsi que dans celles du Puy-en-Velay et de

Moulins, le poids de l'industrie est plus faible qu'en moyenne régionale. Les zones cantaliennes, peu industrialisées, se distinguent cependant par une forte présence de l'agroalimentaire, en particulier de l'industrie fromagère. En effet, l'existence de cinq AOP (Appellation d'Origine Protégée) dans le département témoigne de l'importance historique de la production de fromage. La fabrication de meubles prend également une place importante dans les zones d'Aurillac et de Mauriac avec Pyram Industries et le Groupe Lapeyre.

Enfin, dans les zones abritant le chef-lieu de département, la sous-représentation de l'industrie s'explique notamment par l'importance du secteur tertiaire, et en particulier de l'administration.

Ces différences structurelles au sein des

zones d'emploi ne suffisent pas à expliquer les évolutions de l'emploi très disparates. Ainsi, si les zones de Thiers et d'Issoire présentent des profils industriels assez semblables, Thiers a connu la plus forte baisse d'emploi de la région. En effet, la zone a perdu 40 % de ses effectifs industriels entre 2000 et 2011, soit quatre fois plus qu'Issoire. Une évolution moins défavorable qu'en moyenne régionale peut aussi résulter de la présence d'un gros établissement dynamique : si Ambert s'en sort mieux qu'en moyenne, cela est fortement lié aux recrutements du groupe Sanofi implanté à Vertolaye. Par ailleurs, les zones d'emploi du Cantal, où le poids de l'industrie est limité, sont celles qui ont le moins souffert. L'emploi salarié industriel a même progressé entre 2000 et 2011 dans la zone de Saint-Flour.

Valeur ajoutée industrielle : 5,8 milliards

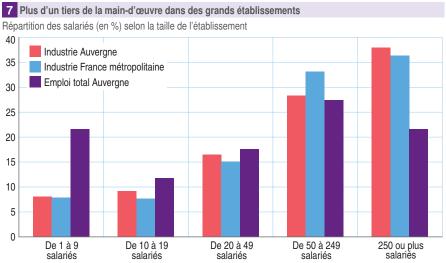
En 2012, la valeur ajoutée de l'industrie auvergnate s'élève à 5,8 milliards d'euros, soit 18.5 % de la création de richesse régionale. Cette part est supérieure de 4,5 points à la moyenne métropolitaine (figure 5). Depuis le début du siècle, le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie décline en Auvergne comme en France. En effet, la croissance industrielle est plus modérée que celle du secteur tertiaire marchand, principal moteur de l'économie. Ce différentiel de croissance est toutefois plus faible en Auvergne qu'en France. Le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée a donc diminué moins vite dans la région.

Une valeur ajoutée par salarié moindre en Auvergne

La productivité apparente du travail s'élève à 66 100 € par salarié en équivalent temps plein (ETP) en Auvergne sur le champ des entreprises industrielles mono et quasi monorégionales (Annexes). Elle varie fortement d'un secteur à l'autre (figure 6). Ainsi, la valeur ajoutée par ETP de la « Chimie, pharmacie », soit 114 100 €, est sensiblement supérieure à celle des autres secteurs. Elle s'appuie sur une intensité capitalistique élevée et une qualification importante de la main-d'œuvre. À l'inverse, avec 43 900 € par ETP, le « Textiles, habillement, cuir, chaussure » est le secteur à la productivité apparente du travail la plus faible. Ce ratio dépend aussi de la taille de l'entreprise : il est sensiblement plus élevé dans les entreprises de 50 salariés ou plus, et ceci dans presque tous les secteurs d'activité.

L'emploi industriel davantage concentré dans les grands établissements

Dans l'industrie, la taille des établissements est sensiblement plus importante que dans le reste de l'économie. Ainsi, en France, 36 % des salariés de l'industrie travaillent dans un établissement de plus de 250 salariés (*figure 7*), soit 10 points de plus que pour l'ensemble de l'économie. L'écart est encore plus marqué en Auvergne (+ 16 points). Seuls 8 % des salariés de l'industrie auvergnate travaillent dans un établissement de moins de 10 salariés, contre 22 % pour l'ensemble de l'économie. L'effectif moyen des établissements employeurs régionaux est ainsi de 27 salariés dans l'industrie, contre seulement 11 toutes activités confondues.



Note de lecture : En 2012, les établissements industriels de 50 à 249 salariés emploient 28,3 % des salariés en Auvergne, contre 33,1 % en France métropolitaine.

Source : Insee, Clap 2012.

Cette moyenne cache cependant de fortes disparités selon les secteurs. Les salariés travaillant dans le caoutchouc, la fabrication de matériels de transport et la « Chimie, pharmacie » sont largement concentrés dans les grands établissements. À l'inverse, les secteurs « Textiles, habillement, cuir, chaussure », « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » et « Bois, papier, meubles », le sont très peu. On observe également, pour certains secteurs, une nette différence entre Auvergne et France. Ainsi, le secteur du caoutchouc auvergnat concentre 95 % de ses salariés au sein d'établissements de plus de 250 salariés, soit 22 points de plus qu'à l'échelon métropolitain. En revanche, les secteurs « Fabrication de matériels de transport » et « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements » sont beaucoup moins concentrés qu'en France.

Au niveau des zones d'emploi, une concentration de l'emploi dans les grands établissements s'accompagne généralement d'une forte dépendance de l'emploi à des centres de décision extérieurs à la zone et d'une part importante de salariés contrôlés par un groupe. Ainsi, la zone d'Issoire se classe au premier rang régional pour ces trois indicateurs. À l'inverse, celle de Saint-Flour figure parmi les zones les moins concentrées et les moins dépendantes. D'autres zones présentent cependant des profils plus contrastés : à Clermont-Ferrand, la présence des établissements Michelin, y compris le siège social, explique la forte dépendance à un groupe conjuguée à une faible dépendance vis-à-vis à de centres de décision extérieurs. Elle explique aussi que le taux de contrôle de la zone (Annexes - définitions) est le plus élevé d'Auvergne.

8 La majorité des plus grands établissements implantés dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand

Les principaux établissements industriels en Auvergne au 31 décembre 2012

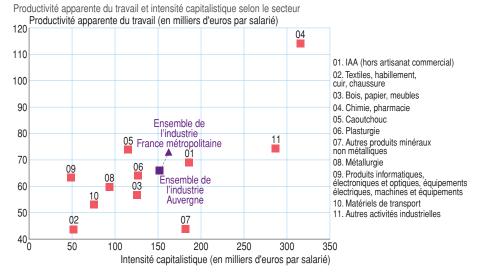
Raison sociale	Secteur	Tranche d'effectifs salariés	Zone d'emploi	Commune	
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Caoutchouc	4 000 à 4 999	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Caoutchouc	2 000 à 2 999	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	
AUBERT & DUVAL	Métallurgie	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand	Les Ancizes-Comps	
CONSTELLIUM FRANCE	Métallurgie	1 000 à 1 499	Issoire	Issoire	
SAGEM DEFENSE SECURITE	Informatique, électronique, équipements électriques et machines	1 000 à 1 499	Montluçon	Domérat	
MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN	Caoutchouc	1 000 à 1 499	Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand	
BANQUE DE FRANCE	Autres activités industrielles	750 à 999	Clermont-Ferrand	Chamalières	
SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC	Agroalimentaire	750 à 999	Clermont-Ferrand	Volvic	
SANOFI CHIMIE	Chimie, pharmacie	750 à 999	Ambert	Vertolaye	
LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME CHIBRET	Chimie, pharmacie	750 à 999	Clermont-Ferrand	Riom	
Source : Insee Clan 2012					

Source : Insee, Clap 2012

En Auvergne, la productivité apparente du travail est l'une des moins élevées de métropole. Elle est inférieure de 10 % à la moyenne nationale. Ce résultat s'explique, en partie, par un effet de structure sectorielle.

De plus, les grandes entreprises, qui ont une productivité apparente supérieure à celle des petites unités, sont moins présentes en Auvergne dans la plupart des secteurs, en particulier dans la « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements » et l'agroalimentaire.

6 Des caractéristiques économiques très variables selon le secteur d'activité



Note de lecture : En 2012 en Auvergne, les salariés des entreprises mono et quasi monorégionales des IAA ont une productivité apparente du travail de 69 000 € par ETP, et une intensité capitalistique de 185 800 € par ETP.

Champ: entreprises mono et quasi-monorégionales.

Source : Insee, Fare 2012.

Caractéristiques de l'emploi salarié industriel Une main-d'œuvre ouvrière, plutôt âgée et masculine

ans l'industrie auvergnate, près de six salariés sur dix sont ouvriers. La région abritant surtout des sites de production, le recours à cette catégorie de personnel y est souvent plus marqué qu'ailleurs en province. La main-d'œuvre industrielle vieillit, du fait du recul de l'âge de départ à la retraite mais aussi de la crise économique qui a fortement réduit les effectifs. Les emplois techniques sont encore le plus souvent occupés par des hommes. Aux femmes sont davantage dévolus les fonctions administratives, commerciales ou les emplois non qualifiés.

En Auvergne, comme dans la plupart des régions de province, les ouvriers sont majoritaires dans l'industrie. Ceci se vérifie dans la plupart des secteurs industriels, mais à des degrés divers. La part d'ouvriers grimpe ainsi jusqu'à 75 % dans certains secteurs, comme l'industrie agroalimentaire (figure 1). Les ouvriers ne sont minoritaires que dans le secteur du caoutchouc et de la « Chimie, pharmacie ».

Dans les secteurs majoritairement ouvriers, l'Auvergne fait toujours partie des régions où le recours à cette catégorie de personnel est le plus élevé. L'écart avec le niveau national est le plus marqué dans la fabrication de matériel de transports (18 points). Il s'explique par la très haute technicité de la main-d'œuvre dans la construction aéronautique et spatiale au niveau national. La part des ouvriers y est trois fois plus faible qu'en Auvergne. En revanche, sur la seule fabrication d'équipements automobiles, principale activité du secteur dans la région, la part d'ouvriers est identique à celle observée au niveau national.

En Auvergne, comme en France, un peu plus des deux tiers des ouvriers occupent des postes qualifiés, c'est-à-dire qui exigent une formation spéciale ou qui impliquent des responsabilités matérielles importantes. Le taux de qualification ouvrière est très différent selon les secteurs. En Auvergne, il atteint presque 80 % pour les ouvriers de la métallurgie et de la fabrication d'autres produits minéraux. Il culmine à 90 % pour ceux travaillant dans le caoutchouc. Ce sont parmi les plus fortes proportions au sein des régions françaises. À l'inverse, la plasturgie se caractérise par une faible qualification ouvrière. Cette spécificité est toutefois encore plus marquée en Auvergne. Seulement 53 % des ouvriers y sont qualifiés contre 60 % au niveau national.

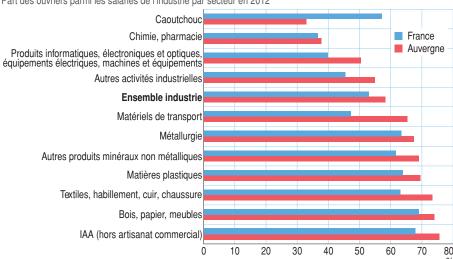
En Auvergne, comme en France, un salarié industriel sur cinq exerce une profession intermédiaire (figure 2). Parmi eux, trois sur cinq sont techniciens, un sur cinq est contremaître ou agent de maîtrise, les autres étant chargés de fonctions administratives ou commerciales. Ces proportions varient fortement selon les secteurs. Dans ceux requérant une nombreuse main-d'œuvre ouvrière, le nombre de contremaîtres ou agents de maitrise dépasse parfois celui des techniciens.

En Auvergne, le taux d'encadrement est inférieur de deux points à celui observé en province et de 3,5 points à celui de la France métropolitaine. Pourtant, cette part prend en compte un établissement orienté vers la recherche du secteur du caoutchouc. Or, cet établissement ne relève pas stricto sensu du secteur de l'industrie. Hors caoutchouc, la part de cadres en Auvergne n'est que de 8 %, soit l'une des plus faibles parmi les régions françaises. En outre, en Auvergne, comme en France, un tiers des cadres de l'industrie exerce des fonctions administratives ou commerciales.

Les employés constituent la partie congrue de l'emploi salarié industriel. En Auvergne, comme au niveau national, ils occupent moins d'un poste sur dix. Quel que soit le secteur, la part des employés a tendance à

1 Des recours différents à la main-d'œuvre ouvrière





Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial.

Source: Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12°).

2 Un taux d'encadrement plus faible qu'en France

Répartition des salariés par sexe et PCS-ESE en 2012 (en %)

		Auvergne		France			
Profession et catégorie socio-professionnelle	Ensemble des salariés	Femmes	Hommes	Ensemble des salariés	Femmes	Hommes	
Cadres	11,7	10,7	12,1	16,2	14,8	16,7	
Professions intermédiaires	21,7	19,1	22,6	22,1	19,7	23,0	
Employés	8,2	22,8	3,0	8,6	23,7	2,9	
Ouvriers qualifiés	42,0	25,4	47,9	36,8	22,0	42,5	
Ouvriers non qualifiés	16,4	22,0	14,4	16,3	19,8	14,9	
Ensemble de l'industrie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial.

Source: Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12°).

3 Un vieillissement moins marqué des salariés auvergnats

Les salariés de l'industrie par âge en 2007 et 2012

		Auvergne		France			
Tranche d'âge	Part des sala	Part des salariés (en %)		Part des sala	Évolution		
	2007	2012	2007-2012 (en points) 2007		2012	2007-2012 (en points)	
Moins de 30 ans	17,6	17,4	-0,2	19,0	17,9	-1,1	
dont 20 à 24 ans	6,2	6,8	+ 0,6	6,8	7,0	+ 0,2	
50 ans ou plus	28,2	30,1	+ 1,9	24,7	28,7	+ 4,0	
dont 60 ans ou plus	1,0	3,1	+ 2,1	1,1	3,1	+ 2,0	

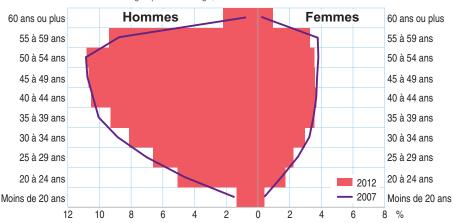
Note de lecture : En 2007, en Auvergne, 17,6 % des salariés de l'industrie sont âgés de moins de 30 ans.

Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial.

Source: Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12º).

4 Les seniors et les plus jeunes davantage représentés

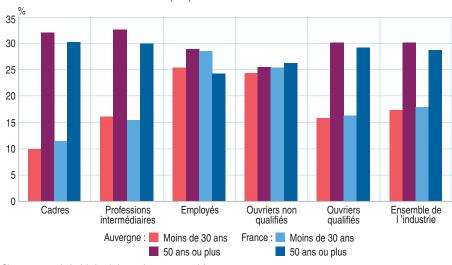
Les salariés de l'industrie en Auvergne par sexe et âge, en 2007 et 2012



Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial. Source: Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

5 Des seniors plus présents dans l'industrie auvergnate

Part des moins de 30 ans et des 50 ans ou plus par PCS-ESE en 2012



Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial. Source: Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12°).

diminuer lorsque la taille de l'établissement augmente, sans doute sous l'effet d'économies d'échelle, voire d'externalisation de certaines fonctions supports. Ainsi, dans les établissements industriels de moins de 10 salariés, 15 % de la main-d'œuvre est composée d'employés. Cette part est de 10 % pour les établissements de 10 à 50 salariés et est inférieure à 7 % au-delà.

Davantage de seniors

La main-d'œuvre industrielle vieillit. L'âge moyen du salarié de l'industrie auvergnate s'est accru d'une demi-année entre 2007 et 2012. Cette progression est toutefois deux fois plus faible qu'en moyenne française.

En Auvergne, en 2012, les salariés d'au

moins 50 ans représentent 30 % de la main-d'œuvre, soit deux points de plus qu'en 2007 (figure 3). Cette augmentation résulte presque exclusivement de l'accroissement des salariés sexagénaires. Ces derniers représentent désormais 10 % des seniors de l'industrie, soit trois fois plus que cinq ans auparavant. Ces cessations d'activité plus tardives s'expliquent, en partie en 2012, par le recul de l'âge légal de départ en retraite.

Par ailleurs, le renouvellement des générations n'est plus assuré comme il pouvait l'être au début des années 2000. À cette époque, dans l'industrie auvergnate, les effectifs des 30-34 ans étaient quasiment égaux à ceux des 35-39 ans, eux-mêmes presque égaux aux 40-44 ans et ainsi de suite jusqu'aux 50-54 ans. En 2007, cela ne se vérifie déjà plus : les salariés de 30 à 35 ans sont devenus moins nombreux que les 35-40 ans (figure 4). En 2012, c'est désormais en dessous de 40 ans, que le renouvellement des générations n'est plus assuré: les effectifs des 35-39 ans sont inférieurs de 10 % à ceux de la tranche d'âge immédiatement plus âgée. La réduction est de 16 % pour les 30-35 ans. La pyramide des âges se rétrécit ainsi de plus en plus dans sa partie basse. Ceci s'explique par des recrutements moindres, l'emploi ayant reculé de 20 % dans l'industrie entre 2000 et 2012.

Seule exception, la part de salariés des 20-24 ans progresse entre 2007 et 2012. Cette génération a pu bénéficier de la stabilisation des effectifs industriels à partir de la fin de l'année 2010. Toutefois, les embauches de jeunes se font davantage qu'auparavant sous forme de contrat d'apprentissage ou de stage. En 2012, dans l'industrie auvergnate, un quart des jeunes de 20 à 24 ans et près de la moitié des moins de 20 ans travaillent sous ce type de contrat. Les formations en alternance bénéficient de nouvelles aides publiques. Le décret n°2011-523 introduit une aide financière pour toute embauche supplémentaire d'un jeune sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Cette aide correspond à une compensation quasi-totale des charges patronales. Elle est accordée pour une durée de 12 mois pour les employeurs de moins de 250 salariés. Par ailleurs, le décret n°2012-660 crée un bonus pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 4 % d'alternants, tels les bénéficiaires de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Si le vieillissement de la main-d'œuvre est moins marqué qu'en France, le salarié

6 Deux fois plus de seniors que de moins de 30 ans

Part des moins de 30 ans et des 50 ans ou plus par secteur en 2012

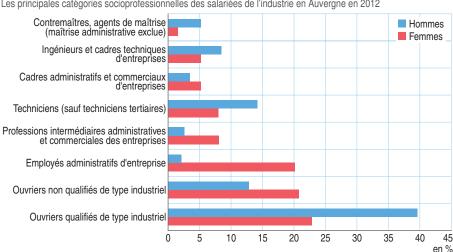
		Auvergne		France			
Secteurs	Part des moins de 30 ans	Part des 50 ans ou plus	Taux de jeunesse	Part des moins de 30 ans	Part des 50 ans ou plus	Taux de jeunesse	
Matériels de transport	18,8	22,3	84,3	14,9	30,3	49,2	
IAA (hors artisanat commercial)	19,3	26,0	74,2	20,9	25,6	81,6	
Chimie, pharmacie	17,1	28,1	60,9	17,1	26,7	64,0	
Bois, papier, meubles	17,1	28,2	60,6	17,9	29,4	60,9	
Plasturgie	15,1	25,0	60,4	15,0	25,9	57,9	
Ensemble industrie	17,4	30,1	57,8	17,9	28,7	62,4	
Produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, machines et équipements	15,5	27,4	56,6	16,7	29,3	57,0	
Autres produits minéraux non métalliques	15,4	27,8	55,4	15,3	29,7	51,5	
Métallurgie	15,5	28,3	54,8	18,0	29,7	60,6	
Textiles, habillement, cuir, chaussure	14,4	29,2	49,3	16,3	34,2	47,7	
Caoutchouc	18,8	40,4	46,5	14,3	35,0	40,9	

Note de lecture : dans le textile, sont employées 100 personnes de 50 ans ou plus pour 49 de moins de trente ans (taux de jeunesse). Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial.

Source: Insee, DADS 2012 (fichiers salariés, régional et national au 1/12°).

7 Surtout des ouvrières et des employées

Les principales catégories socioprofessionnelles des salariées de l'industrie en Auvergne en 2012



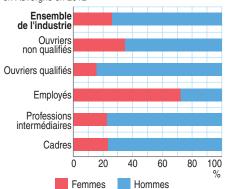
Note de lecture : 20 % des femmes salariées de l'industrie sont ouvrières non qualifiées.

Champ : poste principal, industrie hors artisanat commercial. Sur ce graphique sont représentées les 8 principales PCS-ESE occupées par les salariées de l'industrie. Elles regroupent 92 % de ces salariés

Source : Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

8 Peu de femmes parmi les ouvriers qualifiés

Répartition hommes-femmes selon la PCS-ESE en Auvergne en 2012



Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial. Source : Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

auvergnat reste toutefois légèrement plus âgé qu'en moyenne nationale. À catégorie socio-professionnelle égale, la part des quinquagénaires ou plus est souvent plus élevée en Auvergne alors que la part des moins de 30 ans est plus faible (figure 5).

La structure par âge de la main-d'œuvre diffère selon les secteurs (figure 6). Ainsi, dans la fabrication de matériels de transport, la part des salariés de moins de 30 ans est proche de celle des 50 ans ou plus. En revanche, dans le secteur du caoutchouc, la part des seniors est deux fois plus élevée que celle des plus jeunes. C'est, de plus, le secteur où la part des salariés âgés d'au moins 55 ans est la plus élevée.

Des emplois sexués

En 2012, en Auvergne, comme au niveau national, un quart des salariés de l'industrie sont des femmes. Elles n'exercent pas, en général, les mêmes fonctions que les hommes (figure 7). Ainsi, quel que soit le secteur, elles sont surtout surreprésentées parmi les employés, dont elles occupent les trois quarts des postes (figure 8). Mais là aussi, des différences existent : les postes de secrétaire sont quasiment exclusivement occupés par des femmes alors que ceux de gardiennage, sécurité sont dévolus aux hommes.

Lorsqu'elles sont cadres ou professions intermédiaires, les femmes exercent également plus souvent que leurs homologues masculins des fonctions administratives ou commerciales des entreprises. En revanche, elles sont moins présentes dans les métiers techniques. Dans cet univers très masculin, elles exercent aussi rarement des fonctions d'encadrement intermédiaire. Ainsi, dans l'industrie auvergnate, moins de 10 % des postes de contremaîtres ou d'agents de maîtrise sont occupés par des femmes. Les hommes sont toujours très majoritaires sur ce type de poste même dans les secteurs où la main-d'œuvre ouvrière est très féminisée, comme le « Textiles, habillement, cuir chaussure ».

Un peu moins de la moitié des femmes salariées de l'industrie auvergnate sont ouvrières contre près des deux tiers des hommes. Les métiers exercés sont là aussi très différents selon le sexe. Alors que les trois quarts des hommes occupent des emplois d'ouvriers qualifiés, c'est le cas de seulement la moitié des femmes. Seulement un ouvrier qualifié sur six est une femme. Un quart de ces ouvrières qualifiées travaille dans le secteur « Textiles, habillement, cuir et chaussure », alors qu'il comprend moins de 2 % de leurs homologues masculins.

La faible qualification des ouvrières est à mettre en regard de l'absence récurrente d'intérêt des jeunes femmes pour les formations à ces métiers. Ainsi, à la sortie du collège, les adolescentes suivent rarement la voie professionnelle. Lorsqu'elles s'y engagent, elles privilégient les formations aux métiers des services. Elles sont très minoritaires dans les spécialités de production, sauf dans celles concernant l'agroalimentaire, l'habillement, les cuirs et les peaux. Les lycéennes s'orientent également davantage vers le baccalauréat général au détriment du technologique. En particulier, les filles sont quasiment absentes de la

Deux types de main-d'œuvre

Le plus souvent, les salariés de l'industrie auvergnate occupent toute l'année le même emploi (figure 11). Toutefois, un quart d'entre eux en change en cours d'année. Parmi eux, certains ont un parcours professionnel particulièrement instable, avec au moins trois emplois différents dans la même année. Cette main-d'œuvre, qualifiée par la suite de « nomade », a un profil bien différent de celle des permanents.

Ainsi, alors que 3 % des permanents ont entre 20 et 25 ans, cette classe d'âge représente 21 % des salariés nomades (figure 12). En effet, les jeunes changent beaucoup plus souvent d'emploi que leurs aînés. Entre 20 et 25 ans, si un quart des salariés industriels a occupé un poste permanent, ils sont autant à avoir cumulé trois emplois ou plus. La forte mobilité décroit ensuite régulièrement avec l'âge. Quel que soit l'âge, la main-d'œuvre très mobile est plus féminine que celle des permanents. Ainsi, un tiers des salariés nomades sont des femmes, alors qu'elles ne représentent qu'un quart des permanents. L'absence de qualification engendre souvent un parcours professionnel plus précaire. Ainsi, les ouvriers non qualifiés représentent 25 % des salariés nomades mais seulement 15 % des permanents. À l'inverse, chez les cadres, ces proportions atteignent respectivement 7 % et 13 %.

La multiplication des emplois au cours de l'année va de pair avec une mobilité d'activité et de lieu. Les deux tiers des salariés très mobiles ont cumulé des postes dans l'industrie et hors de l'industrie, y compris intérim (méthodologie). Changer de région est moins fréquent que de changer de secteur d'activité. Seulement un quart des salariés auvergnats très mobiles ont travaillé dans une autre région dans l'année. Lorsque le changement de région s'accompagne d'un maintien dans l'industrie, les cadres et professions intermédiaires sont largement surreprésentés.

Un chômage indemnisé plus fréquent parmi les intérimaires

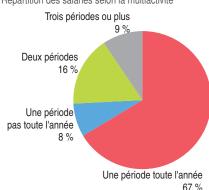
Multiplicité des emplois rime souvent avec périodes de chômage. En 2012, 7 % des salariés industriels ont perçu des indemnités chômage dans l'année. Cette proportion grimpe à 29 % pour les salariés nomades. L'intérim est aussi plus souvent associé à des périodes de chômage indemnisé. En 2012, la moitié des salariés industriels ayant été également intérimaires ont été chômeurs.

Les salariés non-intérimaires ayant occupé un poste hors de l'industrie sont presque trois fois plus fréquemment confrontés au chômage que ceux qui n'ont travaillé que dans l'industrie (19 % contre 7 %). La qualification est un facteur explicatif. En effet, les ouvriers non qualifiés sont surreprésentés parmi les salariés ayant changé de secteur d'activité (figure 13). Leur faible qualification les amène à une plus grande mobilité entre industrie et secteurs non industriels. Malgré celle-ci, trouver un emploi reste difficile. Au contraire, parmi les salariés restés dans l'industrie, les ouvriers non qualifiés sont sous-représentés. De plus, parmi ceux qui ont eu un emploi hors Auvergne, les cadres sont prédominants. Leurs compétences leur permettent de trouver assez facilement un emploi au sein de l'industrie, moyennant une certaine mobilité géographique.

Enfin, à profil équivalent, le changement de région a peu d'impact sur l'existence d'une période de chômage. Ainsi, 7 % des salariés n'ayant travaillé que dans l'industrie ont été chômeurs, qu'ils aient travaillé ou non hors de la région Auvergne.

11 Plusieurs périodes d'emploi pour un quart des salariés

Répartition des salariés selon la multiactivité

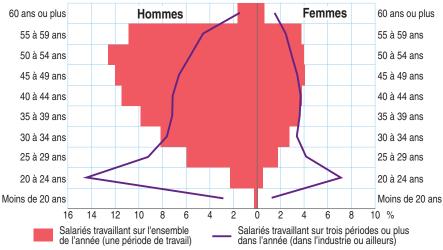


Champ : salariés ayant travaillé dans l'industrie en Auvergne en 2012.

Source: Insee, DADS 2012.

12 Un quart des salariés nomades a moins de 25 ans

Répartition des salariés par sexe et âge en 2012 selon le nombre de période de travail

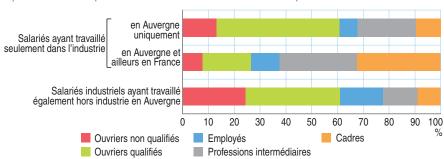


Champ : salariés ayant travaillé dans l'industrie en Auvergne en 2012.

Source : Insee. DADS 2012.

13 Les non-qualifiés plus présents parmi les salariés changeant de secteur d'activité

Répartition des salariés par PCS-ESE selon le secteur et la localisation des postes



Champ : salariés ayant travaillé dans l'industrie en Auvergne et ayant au moins deux périodes d'emploi sans mission d'intérim

en 2012.

Source: Insee, DADS 2012.

Méthodologie

Champ : ensemble des personnes ayant été salariées d'un établissement industriel auvergnat en 2012 et ce même pour une période courte. En effet, afin d'avoir une vision exhaustive du parcours des salariés qui ont travaillé dans l'industrie auvergnate en 2012, le champ retenu pour cet encadré intègre l'ensemble des postes de la source DADS, y compris ceux dont le volume de travail est faible (postes annexes). De plus, deux périodes d'emploi distinctes dans le même établissement employeur seront considérées comme deux emplois distincts.

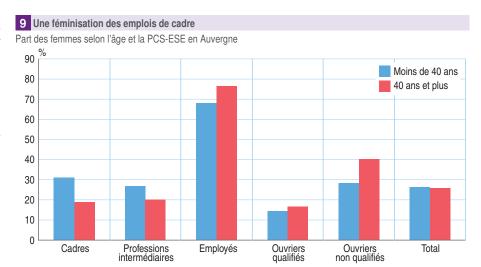
La catégorie socioprofessionnelle et le secteur d'activité retenus pour caractériser les salariés sont ceux du poste principal dans l'industrie en 2012.

La source DADS ne permet pas de savoir dans quelle activité s'exercent les missions d'intérim. En effet, dans cette source, les intérimaires sont déclarés par l'agence d'intérim et donc classés dans les services marchands, quelle que soit leur mission.

série « sciences et technologies de l'industrie ». De fait, elles sont peu présentes dans les dispositifs de formation en alternance. Ainsi, seulement 20 % des apprentis travaillant dans des établissements industriels auvergnats sont des femmes. Cette part est deux fois plus faible pour les apprentis sur un poste d'ouvrier qualifié.

Ainsi, malgré la promotion par les pouvoirs publics de ces métiers auprès des jeunes femmes, leur part parmi les ouvriers qualifiés reste équivalente d'une génération à l'autre. En revanche, les emplois les plus qualifiés de l'industrie tendent à se féminiser. Parmi les cadres de plus de 40 ans, seulement 19 % sont des femmes (figure 9). Cette proportion atteint 31 % parmi ceux de moins de 40 ans. Cette féminisation se constate également pour les professions intermédiaires mais à un degré moindre. Il n'en est pas de même pour les ouvriers non qualifiés, où la part des femmes recule for-

tement chez les plus jeunes. Ainsi, parmi les ouvriers non qualifiés d'au moins 40 ans, la part de femmes atteint 40 %. Elle s'abaisse à 28 % pour la génération suivante. ■



Champ: poste principal, industrie hors artisanat commercial. Source: Insee, DADS 2012 (fichier salarié régional).

L'emploi intérimaire auvergnat se concentre majoritairement dans l'industrie

En 2012, l'industrie concentre 55 % du temps d'intérim en Auvergne, soit 11 points de plus qu'en France métropolitaine. Le temps de travail est assuré à 5,7 % par des intérimaires en Auvergne. Mais le taux de recours diffère entre les secteurs. Il est le plus élevé dans la « Fabrication de matériels de transport », tandis que le secteur « Textile, habillement, cuir et chaussures » est celui qui recourt le moins à l'intérim (figure 10).



Méthodologie

Les caractéristiques des salariés sont analysées sur un champ un peu plus large que le seul champ des établissements industriels : il comprend également les établissements Michelin implantés dans la région dont l'activité principale n'est pas classée dans l'industrie, en particulier un établissement de recherche. En effet, les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) dont sont issues ces données ne permettent pas d'isoler ces établissements.